

“ NOTRE FORCE EST  
DE COMPRENDRE  
**LES DIFFICULTÉS**  
**DES MÉTIERS.** ”



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

26 Décembre 2023,

C'est non sans une certaine émotion que je commence l'écriture de ce présent rapport.

Administrateur depuis l'année 2012, membre du bureau national en 2014, ces dix années d'engagement au sein de la direction de L'ASL ont été riches et intenses. Lors de mon élection à la présidence en juin 2019, j'évoquais ces mots devant vous durant cette journée si particulière :

“ Le temps est à présent venu, mes chers collègues, d'ouvrir officiellement cette nouvelle page, ce que je fais devant vous toutes et tous cet après-midi avec beaucoup d'émotion, et beaucoup de fierté. Placer ses pas dans plus d'un siècle d'histoire revêt une dimension très particulière. Voyageons ensemble, mes amis, et vérifions que tous ensemble nous porterons au plus haut L'Autonome de Solidarité Laïque, afin que celle-ci, aux côtés de l'école, de ses personnels, **depuis près de 120 ans**, puisse encore être plus puissante et plus influente. Et malgré les doutes, les incertitudes, ou encore les difficultés qui pourraient survenir, nos combats ne doivent jamais cesser. Faisons continuellement en sorte que l'optimisme et la passion soient nos sources d'action ! ”



# RAPPORT MORAL

AVRIL 2024



**Vincent Bouba,**  
Président de L'Autonome  
de Solidarité Laïque

## CE VOYAGE, NOUS L'AVONS RÉALISÉ, AVEC PASSION, OPTIMISME, COURAGE ET FORCE !

Depuis 2019, nous n'avons jamais faibli, nous avons toujours été dans la dynamique afin de toujours poursuivre le projet et renforcer L'Autonome de Solidarité Laïque.

**Ensemble,** nous avons également posé de nombreuses premières pierres, des pierres essentielles au développement de l'organisation dans laquelle nous nous investissons tant.

Cinq ans après, je suis très fier de la route que nous avons pu parcourir collectivement : stabilisation de l'ensemble fusionné, développement de notre politique de prévention, de formation, ouverture du champ d'adhésion, amélioration de la qualité du service à l'adhérent, progression du rayonnement de l'association, montée en compétences de tous les acteurs engagés à L'ASL, travaux du comité social et économique, instauration du dialogue social, structuration d'une entreprise de l'Économie sociale et solidaire, vigilance, maîtrise et équilibre économique, ... et enfin, la construction collective du premier plan stratégique qui portera L'ASL jusqu'en 2026.

**Tout cela n'aurait pas pu être réalisé sans votre engagement et votre confiance ; je vous en remercie.**

**Ensemble,** nous avons contribué à rendre L'Autonome de Solidarité Laïque toujours plus solide et plus pérenne. Elle a fait montre de sa capacité à toujours s'adapter, évoluer, afin de toujours pouvoir porter son projet politique. Toutes et tous, militants et salariés, nous participons à l'écriture de l'histoire d'une association qui compte dans le monde de l'éducation et qui ne cesse par ses actions et ses ambitions d'œuvrer pour le faire et le vivre ensemble.

**Ensemble,** nous avons conservé le cap qui guide L'Autonome de Solidarité Laïque depuis ses origines, et en ces temps troublés que nous vivons, **notre militance est indispensable à la société.** Elle est un engagement sociétal. Nous devons être fiers du travail que nous avons accompli, et j'aurai un immense plaisir à vous retrouver à Nantes le 5 juin prochain pour notre Assemblée générale, qui sera ma dernière à la présidence de L'Autonome de Solidarité Laïque, **mais qui sera surtout celle de la poursuite de l'itinéraire de notre association.**

## UNE ANNÉE OÙ NOUS N'AVONS JAMAIS CESSÉ DE CONSTRUIRE COLLECTIVEMENT

Après avoir stabilisé notre ensemble fusionné et renforcé nos structures de dialogue en 2022 (avec notamment la mise en œuvre de la réunion des délégués), nous avons en 2023, année de la célébration des 120 ans de L'ASL, axé nos réflexions autour du plan stratégique qui portera l'association jusqu'en 2026. En totale résonance avec sa raison d'être, ce plan affiche des ambitions fortes pour les équipes militantes et salariées, pour les adhérents, pour la société dans laquelle nous agissons.

Il affirme les valeurs que L'ASL porte, ainsi que son projet de société et son engagement à œuvrer pour une société apaisée. L'entraide, l'écoute, la coopération, la bienveillance, l'attention aux autres, le respect sont des valeurs fondamentales. Ces mots sont d'importance et s'incarnent dans les actes mis en œuvre par l'ensemble des acteurs de l'association, militants et salariés.

Le plan stratégique que nous avons co-construit et voté lors de l'Assemblée générale de juin 2023 est ainsi la traduction opérationnelle de la route que nous empruntons à travers les trois enjeux que nous avons validés et qui guident constamment nos actes<sup>1</sup> :

- Apporter un service de qualité à l'adhérent.
- Déployer nos actions sociétales, rayonner.
- Être une entreprise de l'Économie sociale et solidaire.

C'est ainsi que le Conseil d'administration s'est employé dès le début de l'année à poser les premiers éléments selon deux grandes orientations :

- Convaincre les personnels de l'éducation de rejoindre le projet de L'Autonome de Solidarité Laïque, convaincre d'adhérer aux valeurs que nous portons, à notre raison d'être, à notre projet.
- Affirmer avec force ce que nous sommes : **un acteur d'importance dans le domaine de la protection et la prévention des risques des métiers de l'éducation.**

Ces deux orientations ont été par la suite déclinées en items indiquant notre feuille de route :

- Se connaître, savoir qui nous sommes.
- Connaître notre cible.
- Construire le parcours, le discours vers les personnels.
- Renforcer notre modèle de gouvernance.
- Être attentif aux acteurs de L'ASL.
- Accentuer et démontrer notre singularité.
- Accroître notre capacité à agir en commun.

Nous nous sommes retrouvés durant l'année en divers temps forts : les réunions des délégués, les régionales (où nous avons **pour la première fois associé tous les salariés de L'ASL**), les réflexions des comités départementaux autour des orientations stratégiques, les séances du Conseil d'administration, les travaux du comité social et économique... et avons ainsi édifié, pierre après pierre, les actions collectivement.



**Nos allers-retours ont été constants et nombreux. Ces échanges partagés sont les seuls garants d'une construction efficace.** Ils ont permis au Conseil d'administration d'observer les nombreuses convergences, d'opérer des choix éclairés, et de retenir les actions à mettre en œuvre jusqu'en 2026.

Les choix ont été guidés par les impératifs suivants :

- Les actions doivent s'inscrire dans la lignée des validations des précédentes Assemblées générales, notamment « **Notre route et ses enjeux** » (Assemblée générale de juin 2021), dans le cadre des textes fondateurs (les statuts) et du projet associatif (la convention associative de solidarité).
- Les actions doivent être réalisables d'ici 3 ans.
- Les actions doivent être cohérentes, compte tenu de la réalité de nos moyens humains ou encore économiques.

Nous avons trouvé notre rythme dans cette co-construction, et ce sur bon nombre de sujets et réflexions. Cela conforte ainsi l'engagement que nous avons pris lors de la fusion concernant la place du militant départemental et l'action qu'il peut avoir sur l'ensemble de l'association.

En effet, depuis 2019, notre fonctionnement le démontre aisément.

Les commissions nationales statutaires (commission juridique, commission formation, comité des rémunérations et des projets) associent militants départementaux et administrateurs et font preuve de leur efficacité. Aussi, selon nos besoins et la progression de nos travaux, des groupes de travail peuvent être mis en œuvre et produire de nombreuses avancées. Ceux-ci peuvent associer des membres du Conseil d'administration, des membres des comités, des salariés, des représentants des salariés ainsi que des experts (avocat fiscaliste, expert-comptable, etc.).

**De tels dispositifs d'échange seront toujours appelés à se poursuivre, à se développer, à évoluer lorsque les sujets s'y prêteront. Ils seront toujours en correspondance avec les besoins de L'ASL.**

Chacun, à sa place, tient un rôle essentiel au sein de L'ASL, et nous devons être fiers de ce que nous réalisons ensemble. Notre implication, notre investissement, notre engagement sont précieux pour nos adhérents et pour le projet porté par l'association depuis 1903.

**C'est non seulement notre dynamisme qui nous permettra d'atteindre nos ambitions d'ici 2026, mais aussi notre engagement à réaliser du commun. C'est grâce à la dimension collective de notre action que nous pourrons mobiliser notre énergie pour avancer et progresser.**



## UNE ANNÉE OÙ NOUS AVONS CÉLÉBRÉ LES 120 ANS DE L'ASL : UN ENGAGEMENT POUR L'AUTRE, POUR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

### LA PLACE DE L'ASL DANS LA SOCIÉTÉ : UN ENGAGEMENT SOCIÉTAL

L'association est au cœur de la cité. Elle est un lieu de débats, d'échanges ; elle sait combler les manques, repérer les besoins sociaux ; elle connaît mieux que quiconque les besoins des personnes et a conscience des avancées à réaliser. L'association vise ainsi à bâtir une société plus égalitaire et plus démocratique. Le mouvement associatif permet un travail de lutte pour l'égalité. Les associations sont utiles à la société, elles sont des trésors inestimables.

Notre organisation, par ses discours, ses actes au quotidien, en est la parfaite traduction. Les militantes et militants de L'ASL savent que la société évolue par le droit et l'alerte auprès des décideurs, de l'opinion publique, des médias.

L'association a toujours été en vigilance sur ce sujet. Tout au long de cette année, nous avons poursuivi nos combats afin de toujours pouvoir renforcer la protection des personnels. Pour faire émerger des solutions permettant des améliorations significatives, nous avons observé les réalités du terrain et posé dans le débat public des données objectives, scientifiques sur ce que peuvent vivre les personnels au sein des établissements scolaires, et dorénavant dans les milieux où peuvent exercer les nouveaux métiers pouvant nous rejoindre.

Notre baromètre climat scolaire nous permet cette observation fine, et **nous devons poursuivre notre travail statistique afin d'améliorer nos données et produire une analyse de plus grande qualité.** Nous l'avons souvent souligné, les dossiers ouverts et traités pour nos adhérents doivent être correctement classifiés, nous permettant ainsi d'avoir un regard juste et objectif sur le climat au sein des établissements scolaires. Ce traitement doit faire l'objet de la plus grande vigilance au sein des délégations par les collaborateurs qui en ont la charge.

Grâce au baromètre, nous avons pu rayonner non seulement dans les médias nationaux, mais aussi en région en 2023. **Cela sera appelé à se déployer à nouveau plus massivement grâce à l'engagement et à l'implication des délégataires. La parole de L'ASL au sein des territoires est aussi essentielle et permet de montrer notre présence auprès des adhérents et de nos futurs adhérents.**

Aussi, nous avons pu compléter cette étude de nos dossiers avec l'enquête universitaire climat scolaire du 1<sup>er</sup> degré qui nous a permis de nous afficher dans de nombreux médias (nationaux et régionaux, publications de nos partenaires, de L'ESPER, etc.), mais aussi de présenter aux décideurs des constats clairs et sans équivoque, nous donnant la possibilité de déployer nos propositions.

Acteurs reconnus par les décideurs et par les médias, nous avons pu faire part de nos observations et préconisations auprès de la mission sénatoriale sur le signalement et le traitement des pressions, menaces et agressions dont les enseignants sont victimes ; ou encore auprès de la présidente de la commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale.

Une tribune dans le journal Le Monde a aussi pu être publiée sur les thématiques du harcèlement et de la formation des personnels.

Nous avons poursuivi ce travail d'influence avec nombre de propositions, sans relâche, et nous avons exercé notre vigilance afin d'éclairer les politiques publiques sur les difficultés que peuvent vivre les personnels.

Notre affichage vers l'extérieur dans de nombreux espaces (médias, réseaux sociaux, conférences, rencontres institutionnelles, rencontres partenariales, rencontres auprès des collectivités, etc.) est devenu incontournable en plaçant L'ASL au centre des débats sur le monde de l'éducation.

**Nous poursuivons ces travaux avec expertise, force et dynamisme. Ce rayonnement de L'ASL est primordial, au niveau national et à l'échelle de tous les territoires. Ces actions sont complémentaires et nous nous devons de progresser dans ce domaine. Acteur connu et reconnu, L'ASL doit se rendre indispensable, et continuera et amplifiera ses actions.**

## S'ENGAGER À L'ASL

L'ASL a une histoire, elle a traversé le temps dans des environnements politiques, sociaux, économiques qui ont évolué. Son projet et ses actions sont inscrits dans les valeurs de la République, et elle repose ses fonctionnements sur les principes de laïcité et ceux qui sont les piliers de l'Économie sociale et solidaire.

Si l'association est source de solidarité et porte un projet pour favoriser le faire et le vivre-ensemble, **elle doit également être un lieu d'apprentissage, d'éducation et de partage** pour celles et ceux qui œuvrent en son sein.

**Parce qu'il est important de savoir qui nous sommes pour savoir où nous allons, la connaissance de l'association (son histoire, ses valeurs, son projet) est primordiale pour tous les acteurs de l'association, militants et salariés. Chacun doit en être le porteur et le diffuseur.**

La mise en œuvre du stage « Connaître L'ASL » permet à chacun d'inscrire son militantisme dans une histoire jalonnée d'évolutions où les valeurs et la raison d'être de l'association ont toujours été fidèlement portées. Le stage permet également de se nourrir du contenu précis du projet associatif afin de pouvoir le déployer auprès de nos adhérents (dans l'accompagnement de leurs difficultés), mais aussi d'enrichir nos discours, nos prises de parole lors des formations, lors des présentations de L'ASL, lors des échanges que nous pouvons avoir auprès des partenaires, des institutionnels, des décideurs locaux de tous les territoires.

Pour mener à bien cet objectif, le stage « Connaître L'ASL » a commencé son déploiement auprès des équipes départementales (militants, salariés), et chaque délégataire le présentera au sein de son comité départemental afin de mobiliser



Conférence harcèlement moral (Haute-Marne, 52)



Régionale de Printemps, 19 avril 2023, Carcassonne

l'ensemble des membres autour du projet associatif. **Nous poursuivrons donc en ce sens afin que chaque acteur puisse en bénéficier conformément à nos objectifs de partage d'une culture commune. Ces moments de formation sont et seront décentralisés en région.**

## CONVAINCRE DE NOUS REJOINDRE

### LES ÉQUIPES MILITANTES REPRÉSENTATIVES DES ADHÉRENTS

#### ● Les membres des comités départementaux

Convaincre de futurs adhérents de nous rejoindre, c'est aussi les convaincre de rejoindre nos équipes militantes, garantissant ainsi la pérennité et la force de L'ASL. Nous devons ainsi nous placer dans la perspective des élections de fin d'année 2024 qui verront le renouvellement de nombreux membres et l'entrée de nouveaux au sein des comités.

Être élu au comité départemental, c'est s'engager au service de L'ASL, au service

de ses adhérents. C'est participer à la vie de l'association, à la prise des décisions, et c'est aussi faire vivre les valeurs de solidarité, d'entraide et d'attention aux autres.

Les élections départementales sont un moment majeur de la vie démocratique de L'ASL qui tire sa force de cette représentation au plus près des territoires, au plus près des réalités. **Les élections au sein des départements tiennent donc un rôle important dans notre modèle de gouvernance et nous devons les anticiper et les préparer avec la plus grande attention. Aussi, nos comités départementaux doivent être à l'image de nos adhérents, et nous devons encore davantage tendre vers une représentativité**



Opération de rentrée, Digne-les-Bains (04)

**de tous les métiers, d'autant plus avec la récente évolution du champ d'adhésion.**

#### ● Les membres du Conseil d'administration

Cette représentativité concerne également le Conseil d'administration, puisque le chapitre 5 de nos statuts relatifs au fonctionnement politique et administratif des instances nationales précise que « l'association visera à une juste répartition entre les femmes et les hommes et les métiers représentés par ses adhérents ». Nous avons progressé sur ces deux points. Actuellement, le Conseil est composé de 43 % de femmes (il était de 33 % en 2020). La part prépondérante de membres du 1<sup>er</sup> degré a aussi été ajustée (de 13 à 11 membres actuellement), 2 membres sont issus des métiers de la santé, du social et 1 membre exerce au sein d'un conseil départemental.

**Devenir membre du Conseil d'administration, c'est prendre l'engagement d'œuvrer au service de l'association en y consacrant le temps nécessaire.** Un travail, un parcours au sein de L'ASL en amont d'une candidature s'avèrent nécessaires afin de bien appréhender toutes les dimensions de l'association (son projet, ses actions au service des adhérents, etc.).



Opération rentrée à Chartres (28)

L'administrateur veille à la parfaite mise en place des décisions de l'Assemblée générale ; il contribue à la prise de décision et doit montrer une réelle adaptabilité aux caractéristiques opérationnelles, stratégiques et politiques des structures. Il doit comprendre les enjeux du poste d'administrateur, mais aussi les contraintes et les obligations. Cela implique un engagement qui ne saurait se limiter aux réunions du Conseil.

Le Conseil d'administration met en œuvre les orientations votées par l'Assemblée générale. Il est donc au cœur même du fonctionnement de l'association.

**Pour cela, il doit s'entourer des compétences individuelles de ses membres qui sont au service d'un collectif. Elles sont sans cesse à développer afin de construire les compétences collectives du Conseil d'administration.**

Aussi, le Conseil d'administration a fait le choix d'installer **dès 2024 une commission qui sera en charge de recevoir les candidats et d'échanger avec ceux-ci sur les attendus et missions de l'administrateur engagé pour le développement et la pérennité du projet et de la structure.** Le parcours du candidat, sa disponibilité, ses compétences, son engagement, ses motivations, son implication dans le projet

associatif seront des éléments qui seront abordés lors de cette commission qui se tiendra dès la réception des candidatures.

**Notre savoir-faire n'existe nulle part ailleurs : les équipes militantes et les salariés jouent donc un rôle essentiel.**

**Démonstrons notre singularité, démontrons nos particularités, démontrons notre expertise.**



## VERS UN MEILLEUR SERVICE À L'ADHÉRENT

### LA QUALITÉ DE NOTRE ACCOMPAGNEMENT

Le cap qui nous guide est le service à l'adhérent, et nous avons poursuivi nos efforts communs afin de toujours tendre vers une qualité de service optimale dans tous les territoires. C'est l'engagement que nous réalisons auprès des adhérents qui nous font confiance ; nous nous devons de le tenir.

La recherche de développement et de progrès quant à l'opérationnalité des structures départementales et nationales s'exerce au quotidien, et **nous avançons et avancerons ensemble.**

Les exigences d'un travail de qualité ont aussi été rappelées lors de la plénière des salariés en insistant tout particulièrement sur l'homogénéité des pratiques, le respect des règles édictées et la nécessaire prise de conscience que L'ASL est une seule et unique entité dont nous sommes coresponsables de son devenir. L'engagement des salariés au sein de L'ASL est un engagement au sein d'un collectif où les pratiques des uns entraînent des conséquences sur les pratiques de tous.

Cette qualité de service se traduit également au sein de la politique liée aux ressources humaines, avec notamment **l'amélioration des situations des salariés (par exemple, l'accession à un temps plein est une évolution de carrière qui peut être intéressante) ou l'utilisation d'outils afin que les appels des adhérents ne restent pas sans réponse. Nous avons avancé sur ces sujets. Le groupe de travail qui sera mis en œuvre conformément au plan**



#### stratégique portera ses réflexions sur les missions et évolutions des salariés.

Les formations destinées aux militants et salariés poursuivent leur développement et, conformément aux actions inscrites dans le plan stratégique, les capacités d'accueil des stages ont été renforcées. Les séances (en présentiel, à distance, ou en mode hybride) favorisent la montée en compétences de tous les acteurs de l'association et contribuent à apporter un meilleur accompagnement auprès des personnels en difficulté.

La complémentarité entre militant et collaborateur doit s'exercer en tout lieu, permettant un accompagnement et un soutien optimum de l'adhérent.

La force de L'ASL est cette connaissance des métiers de l'éducation. C'est ce qui fait notre originalité, et ce que nous savons faire n'existe nulle part ailleurs. Notre capacité d'échange « entre collègues », « entre pairs » marque notre unicité. Aucune autre structure ne peut le réaliser.

Cœuvrant depuis plus de 120 ans aux côtés des personnels de l'éducation, L'Autonome de Solidarité Laïque s'engage à favoriser au quotidien le faire et le vivre ensemble, si indispensables à la cohésion de notre société.

Grâce à notre engagement et à nos actions, nous sommes créateurs de solidarités et notre militance permet de nourrir les avancées sociétales.

Nous portons, toutes et tous, militants et salariés, notre pierre à l'édifice, et chacun d'entre nous possède sa place dans le projet et l'itinéraire de L'Autonome de Solidarité Laïque, un cheminement au service des autres.

Soyons fiers et heureux des travaux que nous avons pu entreprendre ensemble depuis 2019 et **restons ambitieux, car l'avenir de L'ASL est en perpétuelle construction !**



# RAPPORT D'ACTIVITÉ



**Sylvie Guyot,**  
Secrétaire générale  
de L'ASL

Ce rapport d'activité, dont l'objet est de retenir les éléments marquants de l'année écoulée, se déclinera autour de 2 axes :

- **Les objectifs de proximité, de qualité et d'efficacité que L'ASL doit à ses adhérents et aux personnels d'éducation en général.**
- **Les moyens humains et matériels que nous devons déployer pour être en mesure permanente d'atteindre ces objectifs.**

Pour conduire avec exigence et qualité l'ensemble de ses missions, l'association doit aussi être connue et reconnue en développant les outils qui lui permettent de s'engager sur des « promesses » dont elle peut à la fois démontrer la sincérité et la pertinence.

Depuis ses premières années d'existence, et sans que cela ne soit jamais démenti, L'ASL a appuyé son projet et ses fonctionnements sur un réseau de militants disponibles, formés et compétents, sincères et loyaux. C'est sur l'ensemble de ces principes que cette année 2023 a encore été fondée, ce que ce rapport tentera de montrer.

Enfin, pour conduire avec succès l'ensemble de ce projet, L'ASL doit disposer d'un outil fonctionnel efficace, et sans cesse réadapté aux exigences du moment.

Le rapport de cette année en apportera les éléments les plus saillants.

L'année 2023 a été marquée principalement par la déclinaison et la mise en œuvre du projet stratégique à horizon 3 ans, mais aussi par l'organisation et la tenue d'un Congrès spécifique consacrées à l'engagement du militant au service de son organisation et de ses adhérents.

L'année s'est achevée avec un constat d'effectif en légère baisse de 1 900 adhérents et d'un nombre de dossiers en hausse de 3 000 unités. Ces chiffres montrent la confiance accordée par ses adhérents à L'ASL, mais aussi la nécessité de poursuivre en les renforçant les efforts de conquête de nouveaux adhérents dans un contexte de concurrence qui ne cesse de croître.

## 1. LE PLAN STRATÉGIQUE 2023-2026

### 1.1. POURQUOI UN PLAN STRATÉGIQUE ?

L'ASL, qui prolonge ce que fut la Fédération des Autonomes de Solidarité (FAS), repose son activité sur un ensemble d'objectifs fidèles aux engagements des fondateurs, même s'ils se sont adaptés aux évolutions des métiers qu'elle protège.

Depuis la fusion de 2019, un ensemble de textes a dû être revisité au regard de la nouvelle structuration. Ainsi, L'ASL dispose aujourd'hui de nouveaux statuts qui forment son socle intentionnel et juridique, et d'un projet associatif présenté aux adhérents et futurs adhérents sous la forme d'une « **Convention associative de Solidarité** ».

Il manquait encore un plan descriptif des déclinaisons stratégiques nécessaires dans ce nouveau contexte pour atteindre les objectifs fixés. C'est là l'objet du plan stratégique sur lequel toutes les équipes ont travaillé jusqu'à son adoption en juin dernier et les premiers éléments de sa mise en œuvre. Ce plan vise essentiellement à repositionner les équipes des délégations (militants et salariés) dans une dimension en évolution par rapport à ce qu'elles étaient lorsque les délégations étaient des entités autonomes.

De nombreux travaux ont conduit à l'écriture du plan. Ils ont été menés autant par le Conseil d'administration que par les Comités départementaux au niveau des

délégations. Ils ont reposé sur des échanges entre équipes afin de pouvoir déterminer ce qu'il faut attendre du militantisme, autant en termes d'actions autour de l'objet social que dans des investissements pour poursuivre l'ajustement des structures au service de ce même objet social. Ainsi, tous les acteurs ont été concernés, militants nationaux et départementaux, salariés du siège et des délégations.

Ces rencontres, conduites en visioconférence ou sur site (au sein des Comités départementaux, lors des régionales, etc.) ont, au-delà du travail à fournir, développé encore davantage cette union entre les membres, nécessaire à la consolidation de l'ensemble associatif.



### 1.2. LE CONGRÈS NATIONAL DE JUIN (9, 10 ET 11 JUIN 2023)

Vingt ans après le Congrès du centenaire, c'est à nouveau à Toulouse que les militants de L'ASL se sont réunis pour une nouvelle rencontre nationale tenue dans les locaux du Conseil départemental de la Haute-Garonne, gracieusement mis à notre disposition par son Président Sébastien Vincini. Décidé par le Conseil d'administration sous l'impulsion du

Président Vincent Bouba, cet événement a fait l'objet d'un travail collectif. Les travaux du Congrès ont pu commencer le vendredi en fin d'après-midi après l'accueil chaleureux de la municipalité de Toulouse en la magnifique salle des Illustres où, après un propos d'introduction du conseiller municipal Jean-Paul Bouche, Vincent Bouba a pu ouvrir officiellement « Les 120 ans » de l'association. Les conditions d'accueil et l'organisation générale du Congrès ont été en tout point remarquables, et il convient ici

de saluer l'engagement de l'équipe de la délégation 31, au premier rang de laquelle a œuvré sans relâche notre ami Jean-Pierre Sicre, en relation permanente avec les services du siège.

Si ce Congrès devait marquer symboliquement les 120 ans de l'association, il visait aussi à restituer dans cette longue histoire le sens de l'engagement qui est celui de tous les militants d'aujourd'hui.

À l'occasion du Congrès, un document vidéo a été réalisé par l'agence UNICORP, sous la direction historique de Roger Crucq, qui raconte l'histoire de l'organisation en s'appuyant sur les grandes dates qui l'ont marquée. Il aura été remarquable de noter combien cette histoire est cohérente : chaque époque, chaque réflexion, chaque décision ayant contribué aux évolutions continues qui ont conduit à la grande restructuration de 2019, puis aux initiatives qui l'ont prolongée, notamment l'aboutissement du dossier d'élargissement du champ de mutualisation, l'avenant à la convention avec le ministère de l'Éducation nationale concernant la formation des personnels.

Moment marquant du Congrès, la table ronde animée par Muriel Sola, Directrice de l'agence UNICORP, qui réunissait Carole Coupez, Déléguée générale de Solidarité

Laïque, Claire Thoury, Présidente du Mouvement associatif, Bertrand Souquet, Président de L'ESPER et Vice-Président de la MGEN, et Roger Crucq, ancien Président de la Fédération des Autonomes de Solidarité et de l'Union Solidariste Universitaire. Cette table ronde visait à décrypter ce qu'est l'engagement aujourd'hui, comment il se décline dans nos organisations et dans quelle mesure il dépasse parfois la conduite de l'objet social, l'adhésion au projet, pour agir sur la structure elle-même quand celle-ci doit s'adapter, se structurer, pour répondre de la meilleure manière aux exigences posées par des contextes qui évoluent.

L'ASL existe et se transforme par ces engagements humains, et la table ronde a été l'occasion d'en observer de nombreux exemples.



Salle des Illustres, Le Capitole, Toulouse, 9 juin 2023





CONGRÈS DES 120 ANS DE L'ASL – 10 JUIN 2023

Tous engagés dans le monde associatif et de l'Économie sociale et solidaire (ESS), les intervenants se sont attachés à montrer en quoi le militantisme évolue dans un contexte qui ne cesse lui-même d'appeler des transformations comportementales, tout en demeurant ancré dans l'attachement à vouloir donner, servir l'autre, dans un ensemble qui permet à chacun de s'élever.



→ **CLAIRE THOURY** a montré l'évolution des formes de l'engagement d'abord fondé dans la période d'après-guerre sur l'attachement à une structure, à une grande cause, un grand soir, engagement quasi sacrificiel porté par une forte dimension idéologique. Puis vinrent les années 70 et le temps d'une forme d'émancipation du collectif d'appartenance pour être davantage dans des trajectoires individuelles d'épanouissement. Les années 90 et suivantes, marquées par la réorganisation du monde post « guerre froide », ont vu ces engagements devenir plus pragmatiques, davantage tournés vers de grandes causes. Un engagement certes toujours collectif, mais dans l'éloignement des structures où l'individu devient lui-même la règle et attend que ce soit le collectif qui s'adapte à lui, et plus l'inverse. Aujourd'hui, ce militantisme – ou cet engagement –, confronté aux impératifs planétaires, se tourne vers l'urgence des transformations sociale et politique. Le grand soir ne pleut plus être en attente, il est urgent. C'est la génération Greta Thunberg.

→ **BERTRAND SOUQUET** marque la nécessité du distinguo entre l'entreprise « normale » et celle qui se réclame de l'Économie sociale et solidaire. Il souligne qu'il existe un risque de banalisation qui est double :

**En externe :** Dans une société de concurrence, les parties prenantes ne sont pas toutes à même de faire le distinguo entre une entreprise « normale », une entreprise de l'ESS, une coopérative, etc. Le consommateur va regarder d'abord le rapport qualité/prix et la gouvernance dans un second temps.

**En interne :** Pour certaines fonctions, Bertrand Souquet pointe la nécessité d'avoir des professionnels qui ont des parcours différents, qui ne viennent pas forcément de l'ESS. Certains viennent par conviction et d'autres appliquent des méthodes qu'ils appliquaient ailleurs.

Si on ne leur explique pas le sens : on a un risque de dissolution de l'esprit mutualiste, par exemple. L'engagement de chacun vise à introduire de nouvelles données tout en restant fidèle aux fondamentaux.



→ **CAROLE COUPEZ** rappelle qu'une organisation de l'ESS est une organisation comme les autres qui doit faire plus et mieux que les autres. Elle note qu'une vraie plus-value, non chiffrée, immatérielle, une forme d'attractivité qui est possible grâce à ce militantisme qui permet notamment aux salariés de faire cohabiter leurs croyances personnelles et le sens de leur travail, ce qui ne peut qu'aider à la fidélisation de ces derniers. Cela leur permet d'être alignés avec l'organisation pour laquelle ils travaillent et qui les rémunère.

En termes d'exigence pour les dirigeants, celle-ci est plus forte, et la prise de conscience que les valeurs ne suffisent pas est nécessaire si on ne parvient pas à les mettre en acte. Il faut pouvoir prouver que l'on peut être rentable économiquement, que l'on doit être professionnel avec une haute qualité de service tout en conciliant sens, valeurs et préoccupations sociétales. Cela appelle une **charge mentale** importante pour les militants et les organisations.



→ **ROGER CRUCQ**, en s'appuyant sur des moments de l'histoire des Autonomes, montre à la fois que ces évolutions s'y sont bien inscrites et que toutes les générations de militants qui se sont succédé ont contribué à l'évolution du projet avec cohérence pour parvenir à ce qu'est l'organisation aujourd'hui. Il montre notamment le chemin parcouru depuis les premiers jours du XX<sup>e</sup> siècle où déjà les fondateurs appelaient à rassembler les forces éparpillées dans les départements pour répondre aux difficultés des instituteurs partout où ils étaient sur le territoire, jusqu'à cette année 2019 où les Autonomes ont fusionné pour créer une association solide et visible au-delà des seuls enseignants. Roger Crucq a aussi montré comment les militants ont su dépasser leur seule fonction au service d'un objet social pour créer une mutuelle d'assurance quand elle manquait, puis la faire vivre et prospérer au service de l'association, et la retirer quand son existence n'était plus une valeur ajoutée pour conduire ce projet. Il a aussi rappelé que l'engagement attend un retour, celui que lui offre l'organisation en lui permettant de s'épanouir, d'entrer dans de nouveaux modèles, de nouvelles connaissances, au-delà de celles utiles à son métier. Le militantisme et l'engagement doivent être des moments heureux d'une vie.

### 1.3. LA DYNAMISATION DU RÉSEAU DÉPARTEMENTAL

**Les réunions trimestrielles de délégués**, désormais systématiquement organisées et animées par le Bureau national, visent à renforcer l'unité dans le groupe des militants fédérés autour du siège national pour s'engager et militer « ensemble ». Gage du renforcement de la cohérence dans les actions conduites auprès des adhérents, quel que soit le département, ces rencontres et le travail collectif qui en découle permettent de rassembler. Les travaux de l'année passée auront ainsi permis de partager ensemble les travaux préparatoires à l'élaboration du projet stratégique, mais aussi d'envisager les usages possibles de l'enquête sur le climat scolaire dans le 1<sup>er</sup> degré ou les éléments du « Baromètre annuel ». Ces moments sont aussi les espaces de transmission des informations générales sur le fonctionnement de l'association, sa politique et les évolutions de l'environnement dans lequel elle gravite.

Ainsi, nous avons organisé trois rencontres qui, à chacune d'elle, regroupent la quasi-intégralité des délégations.

**Bureaux nationaux décentralisés** : à une pratique déjà ancienne d'invitation des responsables départementaux aux réunions du Bureau national, nous avons depuis plusieurs mois retenu le principe du déplacement des membres du Bureau vers les délégations, partageant ainsi des moments de travail avec des membres de l'équipe départementale.

Le Bureau national, outre ses réunions à Paris, a pu ainsi se tenir à Moulins, Quimper et Digne, et d'autres déplacements sont prévus pour l'année en cours.



**Faire vivre toutes les délégations** : la fonction première du siège national est de permettre à chaque adhérent de bénéficier de la présence d'une délégation dans le département où il exerce. Principe fondateur de L'ASL, cette proximité ne peut être affaiblie, voire disparaître parce que des aléas humains ou matériels la mettent en péril. Ce fut le cas en 2008 et 2009, et à l'absence d'équipe sont venus se substituer d'autres militants. Pour des raisons autres, de rares délégations se sont trouvées récemment en déficit de militants et, très rapidement autour de leur collaborateur technique, ont été pris en charge par un administrateur national qui avait, outre la mission de poursuivre l'activité auprès des adhérents, de mettre en œuvre des démarches pour reconstruire une équipe capable de prendre en charge les affaires de la délégation. Force est de constater la réussite de ce principe puisque, au moment d'écrire ces lignes, nous pouvons faire le constat que deux délégations sont déjà en cours de reconstruction militante (Meurthe-et-Moselle et Morbihan) et qu'une troisième (Côtes-d'Armor) reste encore en difficulté, même si des pistes vers une relance semblent possibles.

Dans tous les cas, jamais les adhérents n'ont été ou sont pénalisés par ces situations. La prise en charge des

demandes est toujours assurée soit par le collaborateur en place soit par un autre collaborateur grâce à notre nouveau système téléphonique, et le contact avec un militant reste possible grâce à la mobilisation des administrateurs désignés pour cet accompagnement.

- **La formation pour les militants et vers les personnels**

Être attentifs aux acteurs de L'ASL se traduit aussi par l'apport de la connaissance et la compétence à l'exercice du militant. Si cela s'est traduit par les stages « Connaitre L'ASL » pour le militant, cela passe aussi par de bonnes connaissances juridiques et d'écoute afin de répondre aux engagements d'accompagnement professionnel, promesse que L'ASL fait à ses adhérents.

Ainsi, cette année 2023 a vu 37 formations (formations juridiques, « Protection fonctionnelle », « Connaitre l'Éducation nationale » et « Écoute active ») réalisées en direction des acteurs de L'ASL, militants et salariés.

242 formations (contre 219 en 2022) en direction des personnels d'éducation ont été effectuées par les militants de L'ASL et les avocats-conseil.



## LA COORDINATION ACADÉMIQUE À LA FORMATION PREND PEU À PEU SON ESSOR !

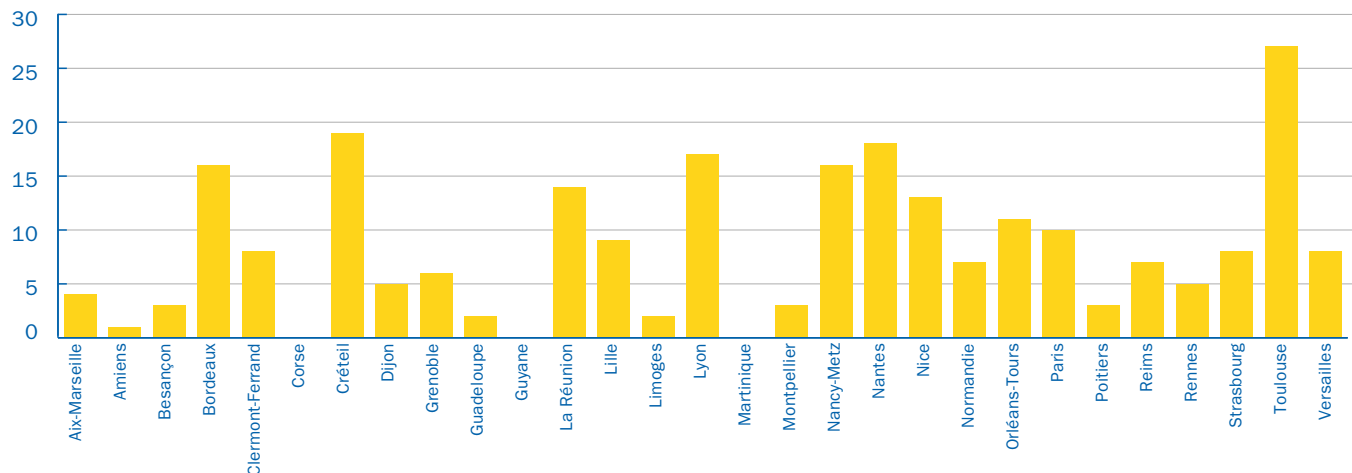
Les coordonnateurs se sont réunis régulièrement pour faire le bilan des avancées dans le cadre des conventions signées avec les rectorats et les Écoles académiques à la formation continue (EAFC), et pour évoquer les situations de blocage et les besoins : Une « Enquête coordination académique EAFC » a été élaborée à destination des coordonnateurs académiques afin d'avoir une vision précise des formations réalisées dans le cadre des EAFC.

Un modèle de devis adaptable permet désormais aux coordonnateurs académiques de répondre à la demande des EAFC. Ces devis, suivis par une procédure administrative et comptable, permettent de connaître la bonne application des dispositions de l'avenant à la convention.

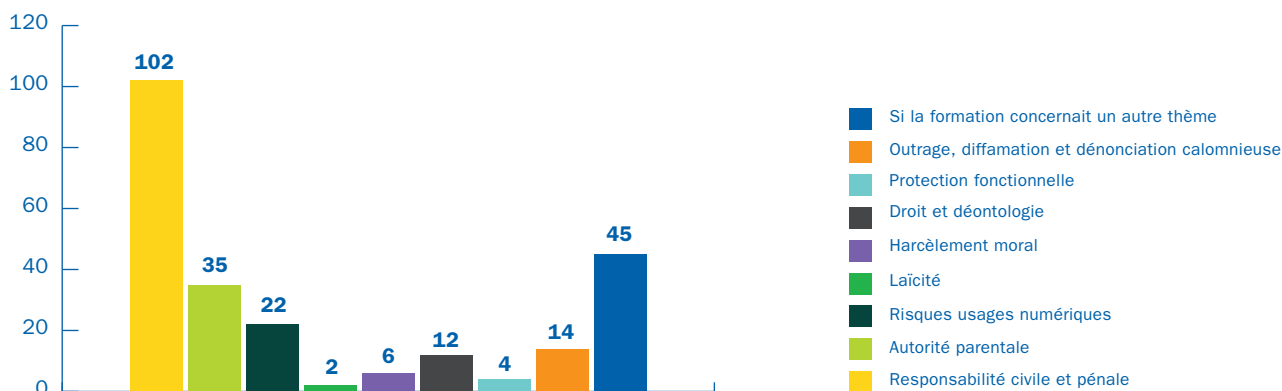
Ces derniers outils accessibles ont pour objectif d'avoir la vision la plus précise de l'activité de L'ASL dans le domaine de

la prévention afin d'en témoigner auprès du ministère de l'Éducation nationale et des pouvoirs publics. La déclinaison académique de la convention avec le ministère de l'Éducation nationale a pu être signée cette année avec les recteurs de Strasbourg et de Poitiers. Il restera ainsi quatre académies où la déclinaison de la convention devra être signée et où les équipes départementales œuvrent en faveur de cette mise en place.

### LES INTERVENTIONS PAR ACADÉMIE



### LES FORMATIONS VERS LES PERSONNELS PAR THÈME



Les 45 mentions « Autres » concernent des interventions des équipes pour présenter L'ASL auprès de futurs personnels.

## 2. ASSEoir LA LÉGITIMITÉ DE L'ASL EN VALORISANT SON EXPERTISE AUPRÈS DES PERSONNELS D'ÉDUCATION

### 2.1. UN TRAVAIL MAJEUR : L'ENQUÊTE « CLIMAT SCOLAIRE DANS LE 1<sup>ER</sup> DEGRÉ »

En 2012, l'Observatoire international de la violence à l'école et l'université Paris-Est Créteil livraient une enquête réalisée en 2011 auprès des personnels de l'école primaire, avec l'aide de la Fédération des Autonomes de Solidarité, ayant pour titre « **L'école entre bonheur et ras-le-bol** ».

En 2015-2016, une autre enquête de même nature a été menée, montrant déjà une évolution difficile avant même la nomination de Jean-Michel Blanquer comme ministre de l'Éducation nationale.

Cette année enfin, en 2023, nous avons pu reproduire et compléter cette recherche, toujours conduite par Éric Debarbieux et Benjamin Moignard, avec le soutien de la CASDEN BP, à l'instar de celle menée en 2022 dans le second degré.

Ainsi, L'ASL dispose avec ces travaux d'un outil d'observation du climat scolaire inédit, car basé sur la continuité de la recherche concernant les deux niveaux de l'école : **premier et second degrés**.

Si ces enquêtes de 2022 et 2023, conduites à partir d'un échantillon significatif – de 8 206 personnes pour celle concernant le 1<sup>er</sup> degré – confirment la dégradation du climat scolaire – cependant moindre dans le second degré –, elles rappellent que les violences contre les personnels restent présentes, mais sans augmentation significative.



Il ressort – et cela est très fortement marqué – un sentiment grandissant de mépris et de méfiance envers la haute hiérarchie de l'Éducation nationale. L'enquête réalisée auprès des personnels du 1<sup>er</sup> degré fait apparaître la forte remise en question de l'école inclusive, considérée comme un problème central d'après les personnels.

Ces quelques conclusions extraites du rapport d'enquête viennent conforter les observations faites par les délégations saisies par les personnels et renvoient à notre activité, autant d'aide et de soutien que de contribution à la formation des personnels telle qu'elle est définie dans les accords qui lient L'ASL au ministère de l'Éducation nationale.

Sur ces bases, un communiqué de presse a été diffusé avec l'agence UNICORP vers l'ensemble des médias qui a conduit à des retombées très satisfaisantes de 52 articles ou communications radio. Trois interviews d'Éric Debarbieux ont permis la mise en valeur de notre organisation en tant que commanditaire de l'enquête et acteur qui œuvre pour l'apaisement du climat scolaire. Le document de **synthèse « École primaire, école pour tous ? »** a été largement diffusé et doit être sur le sujet notre guide d'action dans les années à venir.

Notons également que les revues syndicales se sont aussi emparées du sujet (Fenêtres sur cours-SNUipp, POUR FSU, SE-UNSA) et ont ainsi participé à la large diffusion de nos travaux.



De plus, les organisations membres de L'ESPER ont entendu une présentation de l'enquête par Benjamin Moignard lors d'un Conseil d'administration.

## 2.2. SITE INTERNET : SON OUVERTURE VERS LES NOUVELLES CIBLES VISÉES PAR LES STATUTS RÉNOVÉS



Les outils de communication, notamment le site Internet, mais aussi les différentes publications de promotion de L'ASL et d'invitation à l'adhésion, ont fortement été envisagés en 2023 et le seront encore davantage dans les mois à venir au regard de l'extension du champ d'adhésion à des métiers dont L'ASL doit apporter la preuve de sa bonne connaissance. Il demeure important de parler aux professionnels de leur activité et des risques qui y sont liés. Ainsi, des interviews ont été réalisées auprès de nouveaux professionnels, venant ainsi confirmer que les risques auxquels ils sont exposés sont bien dans le périmètre d'action de L'ASL.

## 2.3. L'ASL ET LES MÉDIAS

Outre les retombées presse évoquées plus haut qui donnaient suite à la publication du rapport « Debarbieux-Moignard », l'année 2023 aura permis 17 autres publications mettant en avant les actions de L'ASL. Parmi celles-ci, nous pouvons retenir ici le titre du journal Le Monde du 20 avril : « Le sentiment d'agression augmente chez les enseignants », ou celui de l'Est Républicain : « Une hausse des demandes de conseil et de protection des enseignants ». Une interview du Vice-Président Jean-Louis Linder sur France 3 visait à répondre à la question des pressions fortement ressenties par les professeurs. Enfin, une tribune du Président Vincent Bouba intitulée « Harcèlement scolaire : "Quand et comment va-t-on pouvoir former les équipes éducatives sur ce sujet crucial ?" » a pu paraître dans Le Monde daté du 15 novembre.

Ainsi, comme chaque année, L'ASL parle, au-delà de ses seuls adhérents, au-delà de l'école, à l'ensemble de la société, marquant de ce fait son ancrage dans un projet qui va au-delà du seul corporatisme.



### 3. L'ASL, UN OUTIL OPÉRATIONNEL AU SERVICE DES ÉQUIPES LOCALES ET DES ADHÉRENTS

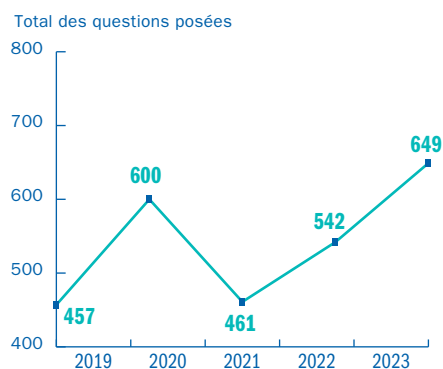
Structure « historique » de l'association, le service de documentation, au-delà de son activité quotidienne d'information vers les délégations et les adhérents, est un élément de forte valorisation. Au travers de ses communications individualisées, la diffusion des fiches juridiques via le site Internet ou la mise à jour du logiciel spécifique à son activité, le service traduit la compétence majeure de L'ASL : « la connaissance des métiers de l'éducation par des professionnels ».

#### LE SERVICE DOCUMENTATION A TRAITÉ 649 DEMANDES DURANT L'ANNÉE 2023.

En dépassant la barre des 542 questions de l'année précédente, le service documentation a connu un accroissement de 107 questions par rapport à 2022 et 188 par rapport à 2021.

Pour mémoire, en 2020, il y avait eu 600 questions, mais cette augmentation était directement liée à la crise de la Covid-19 ; en 2023, il n'y a pas d'évènement spécifique qui explique l'accroissement des questions.

#### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE QUESTIONS SUR 5 ANS



#### LES THÉMATIQUES

**Les thèmes des questions restent sensiblement les mêmes que ceux des années précédentes avec toujours la même trilogie de tête, à savoir : le fonctionnement de l'établissement et, presque à égalité, les questions dites « administratives » (incluant la carrière) et la relation avec les parents.**

Le thème du fonctionnement de l'établissement est très riche et englobe différents points comme les relations avec la collectivité territoriale, l'organisation du service, de la surveillance, des sorties scolaires (et notamment sur le taux d'encadrement des élèves) ; beaucoup de demandes également concernent le conseil de discipline, les accidents scolaires, les projets d'accueil individualisé (PAI), le règlement intérieur, le droit à l'image et enfin l'articulation des activités avec les différentes associations scolaires.

Dans le prolongement, les sujets autour de la relation avec les parents recouvrent beaucoup de demandes, notamment pour

ce qui se rapporte à l'autorité parentale, les actes usuels et non usuels, mais aussi la lecture des jugements lorsque les parents sont en conflit ; les autres demandes concernent davantage les sujets de radiation, les informations préoccupantes et les difficultés rencontrées parfois avec les parents élus, voire l'organisation des élections des représentants des parents d'élèves.

Enfin, les questions administratives recouvrent essentiellement des demandes liées aux différents congés maladie, au versement de primes, aux accès au dossier administratif ou médical et aux cumuls d'activités.

THÈMES DES QUESTIONS POUR L'ANNÉE 2023	NOMBRE	POURCENTAGE
FONCTIONNEMENT ÉTABLISSEMENT	238	37 %
CARRIÈRE : QUESTIONS ADMINISTRATIVES	119	18 %
RELATIONS AVEC PARENTS	111	17 %
RELATIONS AVEC COLLECTIVITÉ TERRITORIALE	46	7 %
HANDICAP - SANTÉ	44	7 %
SURVEILLANCE	42	6 %
RELATIONS AVEC LES ÉLÈVES	22	3 %
TICE	12	2 %
SÉCURITÉ	10	2 %
DIVERS	3	0 %
FORMATIONS ASL	2	0 %
<b>TOTAL</b>	<b>649</b>	<b>100 %</b>



## LE PUBLIC DEMANDEUR

Comme les années précédentes, les demandes majoritaires portent sur les directeurs et directrices ainsi que les enseignants du premier degré.

En y associant les agents territoriaux spécialisés dans les écoles maternelles (ATSEM), ce groupe du premier degré représente **67 % du public** demandeur à lui seul.

Le public du secondaire est loin derrière, avec un pourcentage de 30 %, mais il faut cependant remarquer cette année la progression des demandes liées aux enseignants des collèges et lycées : **24 %**.

Notons également que le service documentation est très peu sollicité pour les personnels de direction du second degré : **5 % de demandeurs contre 34 % chez les directeurs d'école**.

Par ailleurs, en 2023, le service n'a reçu aucune demande émanant des nouveaux adhérents suite à l'ouverture du champ de mutualisation, mais la situation devrait rapidement évoluer.

TPOLOGIE DES DEMANDEURS	NOMBRE	POURCENTAGE
L'ASL	6	1 %
PERSONNEL INSPECTION	5	1 %
AGENTS TERRITORIAUX ET CONTRACTUELS	6	1 %
PERSONNEL DE SANTÉ	7	1 %
PERSONNEL D'ENSEIGNEMENT (SUPÉRIEUR ET AUTRE)	8	1 %
PERSONNEL DE DIRECTION 2 <sup>ND</sup> + CPE + GESTIONNAIRES	12	2 %
CHEFS D'ÉTABLISSEMENT	22	3 %
ENSEIGNANTS 2 <sup>ND</sup> DEGRÉ	155	24 %
ENSEIGNANTS 1 <sup>ER</sup> DEGRÉ	210	32 %
DIRECTEURS D'ÉCOLE	218	34 %
<b>TOTAL</b>	<b>649</b>	<b>100 %</b>

## EN CONCLUSION, LE SERVICE DOCUMENTATION INTERVIENT DANS L'AIDE ET L'ACCOMPAGNEMENT AUX DÉLÉGATIONS VIA DIFFÉRENTES ACTIONS :

- En apportant des réponses aux questions que posent les adhérents ; ces réponses s'appuient sur les textes règlementaires et/ou de la jurisprudence lorsque cela existe.
- En mettant à disposition, via le portail documentaire, un ensemble de ressources juridiques à jour et indispensables au bon accompagnement (fonds documentaire et dossiers thématiques).
- En participant à la rédaction de contenus pour le site Internet de L'ASL, dans le cadre du Comité de rédaction, directement inspirés par les problématiques rencontrées sur le terrain, mais aussi en contribuant à l'élaboration de la Lettre du service juridique à destination des avocats-conseil.
- Enfin, de manière plus ponctuelle, le service documentation peut apporter un appui à la Commission juridique et à la Commission formation.



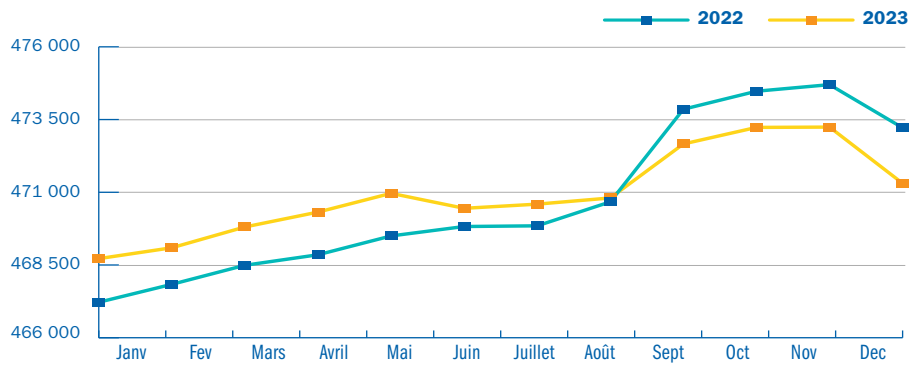
## 4. L'ASL ET L'OFFRE MÉTIER DE L'ÉDUCATION : LE SOUTIEN AUX ADHÉRENTS

### 4.1. L'ÉVOLUTION DU NOMBRE DES ADHÉRENTS

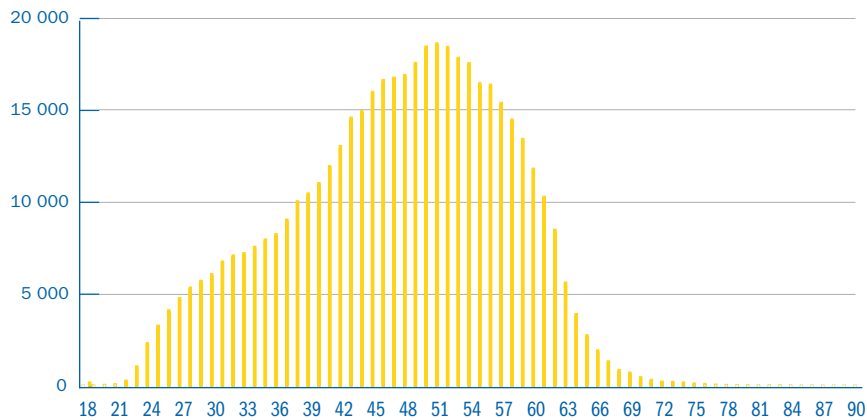
Comme nous l'évoquions au début de ce rapport, cette année a été marquée par une baisse des adhésions. Même si elle n'est que faiblement significative au regard du nombre total d'adhérents, elle doit nous interpeller sur le déploiement constant de communication locale pour convaincre l'adhésion. En cela, les travaux de mise en œuvre du plan stratégique pour cette thématique devront retenir toute notre attention au cours de l'année à venir.



ADHÉSIONS MENSUELLES OME 2021 - 2022 - 2023



PYRAMIDE DES ÂGES (ADHÉRENTS 2023)



## 4.2. L'ÉVOLUTION DU NOMBRE DES DOSSIERS

Le service dossiers, au travers de son accompagnement des équipes départementales, a connu une activité importante au vu de la hausse significative du nombre de dossiers ouverts par rapport à 2022.

Le travail fourni, notamment concernant l'élaboration du baromètre annuel de L'ASL,

a été plus conséquent, et a mobilisé de nombreuses heures pour permettre de le réaliser. Il a été complété cette année par des statistiques académiques au regard des actions de développement de la notoriété de L'ASL et par la présentation du baromètre annuel dans les régions.

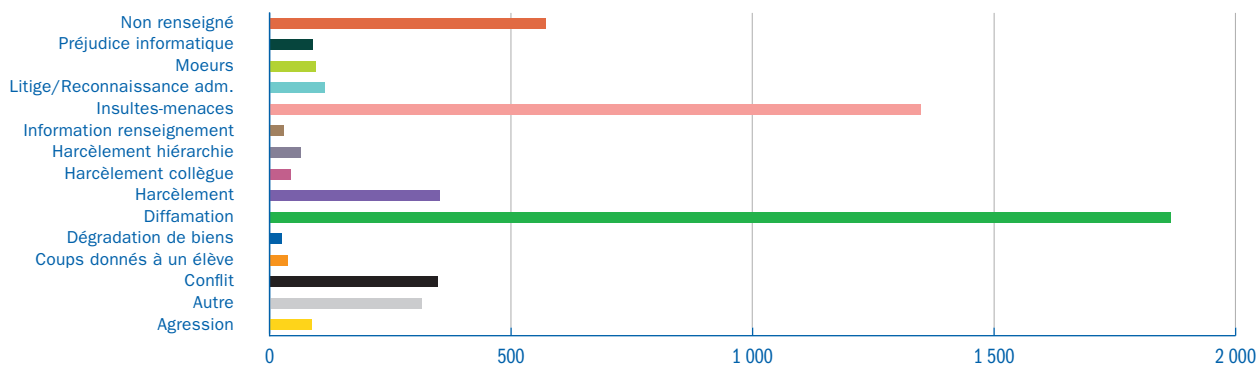
Le service dossiers s'est attelé cette année à l'alimentation des dossiers par les équipes départementales afin que ces données reflètent au plus près la réalité de nos actions.

À ce titre, nous avons pris en compte certaines demandes émanant des CT et apporté des modifications sur la nature des dossiers ainsi que sur les tiers impliqués dans l'application métier.

Parmi les formations dispensées par L'ASL, Jamila Fradj a contribué à former les CT : **procédures 3CX , nouveaux CT et formation sur l'écoute active.**

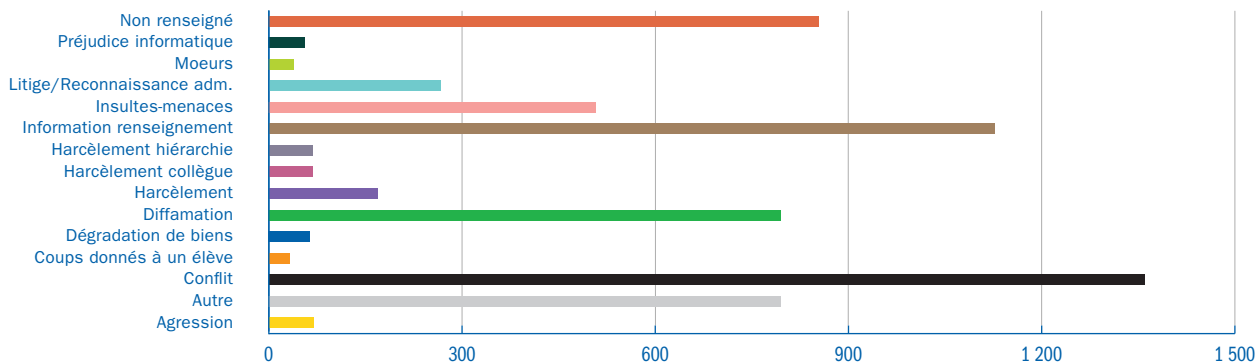
**PJP SOIT 5 397 DOSSIERS EN 2023**

↗ **SOIT UNE HAUSSE DE 20,3 % PAR RAPPORT À 2022**



**RJP SOIT 6 271 DOSSIERS EN 2023**

↗ **SOIT UNE HAUSSE DE 22,7 % PAR RAPPORT À 2022**



## 5. CONCLUSION

Cette année, comme le présente ce rapport d'activité, a été marquée par la stabilisation de nombreux sujets techniques, conséquence de la fusion de 2019. Les équipes nationales et départementales sont désormais installées et exercent leur part de la mission sociale de l'association dans un dispositif lisible, techniquement opérationnel, mais jamais achevé, car en capacité de s'adapter autant aux évolutions règlementaires qu'aux évolutions du projet associatif lui-même.

Cela vaut bien entendu pour le cœur même de notre activité centrée sur l'accompagnement des adhérents en situation difficile, domaine sur lequel les process entre le siège et les délégations – avec notre partenaire MAIF –, sont opérationnels et efficaces pour les adhérents concernés. S'il demeure toujours des imperfections, celles-ci sont inhérentes à l'activité, à la spécificité de certaines situations, et notre objectif est de toujours les identifier pour les corriger.

Cela vaut aussi pour ce qui concerne la mise en place de nouveaux outils pour l'identification des futurs adhérents, notamment ceux issus de la décision d'élargissement du champ de mutualisation. Ainsi, le site Internet devient progressivement un espace pour donner envie d'adhérer, au-delà d'un seul espace d'information pour tous.

**Ces évolutions ont permis un engagement fort de l'ensemble des acteurs de l'association pour construire le plan stratégique qui manquait jusqu'alors. Fruit d'un travail collectif qu'il a fallu organiser de la meilleure manière, ce plan guidera nos décisions et actions à venir.**

S'il repose en partie sur les items dégagés lors du Congrès de juin dernier (l'engagement au service d'un projet social, mais aussi d'une structure), il distingue déjà très nettement les volets sur lesquels nous aurons et avons déjà commencé à travailler, avec notamment le principe fortement affirmé que le militantisme engagé ne peut s'inscrire que dans la continuité d'une histoire qu'il convient alors de connaître et d'appréhender.

Ainsi, ensemble, les militants et salariés de l'association continueront cette histoire qui nécessitera sans doute encore d'être adaptée, pour l'optimiser, lui permettre d'être plus en phase avec les réalités des métiers de l'éducation et les modalités de l'accompagnement.

Par conséquent, ils auront aussi certainement à faire évoluer les structurations pour que L'ASL reste toujours un outil à côté des personnels d'éducation : **visible, disponible, performant et sans équivalent.**









 [www.autonome-solidarite.fr](http://www.autonome-solidarite.fr)

